

CONFERENCE DE PRESSE : 30 MARS 2019

PRÉSENTATION DES CANDIDAT·E·S DU PARTI SOCIALISTE

FÉDÉRATIONS DE VERVIERS ET GERMANOPHONE



**PROTÉGER
RECONSTRUIRE
VIVRE MIEUX !**

PRÉSENTATION COMPLÈTE DES LISTES DU PARTI SOCIALISTE REPRENANT NOS CANDIDAT·E·S

LISTE À LA CHAMBRE – PROVINCE DE LIÈGE (LES CANDIDAT·E·S DE NOS FÉDÉRATIONS SONT EN GRAS)

CANDIDATS EFFECTIFS	CANDIDATS SUPPLÉANTS
1. FRÉDÉRIC DAERDEN	1. MALIK BEN ACHOUR
2. JULIE FERNANDEZ FERNANDEZ	2. SOPHIE THÉMONT
3. CHRISTOPHE LACROIX	3. HERVÉ RIGOT
4. LAURA CRAPANZANO	4. CHANELLE BONAVENTURE
5. GRÉGORY HAPPART	5. MARC BOLLAND
6. DÉBORAH COLOMBINI	6. AURÉLIE KAYE
7. GRÉGORY PHILIPPIN	7. YAHYA YAHYAOUI
8. CARINE FAGNANT	8. DELPHINE GILMAN
9. SAMUEL MOINY	9. MONIQUE MÉGIDO
10. MARIE-JEANNE OMARI MWAYUMA	
11. ALI EL MEKEDDEM	
12. CARINE RENSON	
13. ALFRED OSSEMANN	
14. DUYGU CELIK	
15. MARC GOBLET	

LISTE RÉGIONALE – CIRCONSCRIPTION DE VERVIERS

CANDIDATS EFFECTIFS	CANDIDATS SUPPLÉANTS
1. ANDRÉ FRÉDÉRIC	1. VÉRONIQUE BONNI
2. SONJA CLOOT	2. DIDIER NYSSSEN
3. ERSEL KAYNAK	3. NATACHA MOSSOUX
4. JULIE BECKERS	4. BAPTISTE GRIGNARD
5. KONDA ANTOINE LUKOKI	5. SYLVIA BELLY
6. MELANIE BLESGEN	6. BERNARD MERCENIER

PRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES : CANDIDAT·E·S À LA CHAMBRE

FRÉDÉRIC DAERDEN – 1^{ER} CANDIDAT EFFECTIF À LA CHAMBRE

49 ans – Herstal

Affilié au Parti socialiste depuis plus de 30 ans, Frédéric Daerden est une personnalité bien connue du monde politique belge. Il assume pour le moment le mandat de Député fédéral en tant que Vice-président du groupe PS. Il est également Bourgmestre de la ville de Herstal et Vice-président de la Fédération liégeoise du PS. Il est chargé de cours à HEC-ULg, où il a fait ses études. Par le passé, il a occupé les fonctions suivantes : Député wallon, Député européen, Echevin de Herstal, administrateur de DC & Co (une société d'audit).

GRÉGORY HAPPART – 5^{ÈME} CANDIDAT EFFECTIF À LA CHAMBRE

44 ans – Fourons

Né à Verviers, issu de deux familles d'agriculteurs, il est Conseiller communal dans l'opposition de la commune des Fourons. Les droits et les choix des Fouronnais sont son combat depuis 2000. Il est par ailleurs Administrateur de l'Action Fouronnaise et Président du Centre Sportif et Culturel des Fourons. Diplômé de l'enseignement secondaire supérieur, il est entrepreneur dans le secteur de la construction depuis 25 ans.

CARINE FAGANT – 8^{ÈME} CANDIDATE EFFECTIVE À LA CHAMBRE

48 ans - Dison

Impliquée et militante depuis de nombreuses années, elle est convaincue par les projets et idées portées par le PS. Maman, Conseillère communale, ancienne déléguée syndicale, elle est très consciente des difficultés de chacun. Elle est logopède dans l'enseignement spécialisé. Conseillère communale à Dison et cheffe de groupe PS pour une 2^{ème} mandature. Candidate pour la 4^{ème} fois à la Chambre, elle est très heureuse de défendre les valeurs du Parti au quotidien.

ALFRED OSSEMAN – 13^{ÈME} CANDIDAT EFFECTIF À LA CHAMBRE

56 ans – Eupen

Conseiller provincial depuis 2012, Alfred a exercé divers métiers : tailleur de pierre, chauffeur de bus, indépendant, homme d'affaire, ... Il est depuis de nombreuses années membre de diverses associations. Il est également membre de Parlement de la Communauté germanophone à titre consultatif et Président du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel, Botrange.

MARC GOBLET – 15^{ÈME} CANDIDAT EFFECTIF À LA CHAMBRE

62 ans - Herve

La raison de son engagement politique est dans le prolongement de son combat syndical au sein de la FGTB pendant plus de 37 ans afin de défendre un projet collectif et solidaire. Après une formation de chef d'entreprise en chauffage central, Marc devient Secrétaire à la Centrale Générale FGTB Liège de 1982 à 2003. Il occupe par la suite les fonctions suivantes : Président de la Centrale Générale puis de la régionale et Secrétaire Général de la FGTB de 2014 à 2017. Président de l'Union Socialiste Communale de Herve de 1988 à 2000, Conseiller communal à Herve de 1991 à 2000, premier Echevin de 2001 à 2003. Il a été Président de la Fédération du Parti Socialiste de Verviers de 1998 à 2003 et candidat aux élections régionales en 1999 et fédérale en 2003. Il est Conseiller communal à Herve depuis le 2018.

MALIK BEN ACHOUR – 1^{ER} CANDIDAT SUPPLÉANT À LA CHAMBRE

40 ans – Verviers

Il a suivi des études en Philosophie à l'Université de Liège qu'il a prolongé à la Sorbonne à Paris. Militant de longue date, Malik a été Président des Jeunes Socialistes. Conseiller communal depuis 2006, il devient Echevin de 2010 jusqu'à 2012. En 2015 il reprend l'échevinat des affaires économiques et des événements pour faire bouger Verviers, booster l'activité en centre-ville et y dynamiser les activités. Il est notamment à l'initiative de « Libertad », un festival engagé au cœur de la Ville. Depuis 2018, il siège comme Echevin des Travaux, de la Mobilité, des Sports et de la Promotion de l'Egalité.

CHANELLE BONAVENTURE – 4^{ÈME} CANDIDATE SUPPLÉANTE À LA CHAMBRE

27 ans – Dison

Après avoir obtenu son diplôme en régentat français - langue étrangère, Chanelle travaille comme formatrice en alphabétisation au sein de l'Asbl « Lire et Ecrire » de 2014 à 2018, elle devient par la suite Formatrice en communication orale et écrite en français au FOREM. Actuellement, Chanelle est Conseillère de l'Action Sociale à Dison. Membre active des Jeunes socialistes depuis de nombreuses années, elle devient Présidente des Jeunes socialistes Dison-Andrimont en 2014. Elle a été candidate aux élections provinciales de 2018.

AURÉLIE KAYE – 6^{ÈME} CANDIDATE SUPPLÉANTE À LA CHAMBRE

31 ans - Theux

Bachelière en Secrétariat de Direction en entreprise et langues à la Haute École de la Ville de Liège - Département économique, Aurélie a été secrétaire à la Fédération du Parti Socialiste de Verviers pendant 9 ans. En 2012, elle se présente aux scrutins communaux et provinciaux et devient Conseillère Communale à Theux et l'est toujours actuellement. Depuis maintenant un peu plus d'un an, elle a rejoint le CHR Verviers East Belgium pour occuper le poste de secrétaire à la Direction médicale.

PRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES : CANDIDAT·E·S À LA RÉGION

ANDRÉ FRÉDÉRIC – 1^{ER} CANDIDAT EFFECTIF À LA RÉGION

60 ans - Theux

Actuellement Député fédéral - 1er Vice-Président de la Chambre des Représentants et Echevin de la commune de Theux. Au cours de sa vie, il a eu l'occasion d'exercer plusieurs métiers : instituteur, disc-jockey, présentateur radio, formateur d'animateurs, attaché de cabinet ... Conseiller communal (1987) puis Echevin (1995), il a rejoint le cabinet d'Yvan Ylieff en 1988 alors Ministre de l'Education nationale. Il a ensuite successivement travaillé pour les Ministres Di Rupo, Mahoux et Onkelinx. En 1998, il prête pour la première fois serment à la chambre des Représentants où il a ensuite évolué en tant que Président de la Commission de l'Intérieur, puis comme Vice-président de la Chambre et enfin Chef de groupe en 2013-2014 en remplacement de Thierry Giet.

SONJA CLOOT – 2^{ÈME} CANDIDATE EFFECTIVE À LA RÉGION

58 ans – Lontzen

Elle a toujours été intéressée par la politique et en octobre 2018, elle a décidé d'assumer ses responsabilités. Lors des récentes élections communales, sa nouvelle formation « Liste Plus » obtient un siège au conseil communal de Lontzen. Depuis lors, elle s'engage dans les préoccupations de ses concitoyens avec beaucoup de joie. Maintenant, elle veut aussi s'impliquer à d'autres niveaux politiques. Au Parlement wallon, elle voudrait d'abord se concentrer sur l'environnement, l'énergie et la mobilité. Durant ses temps libres, elle adore rouler à moto dans toute la Province. Le reste du temps, elle se consacre à ses petits-enfants et à sa famille. Par son implication dans l'association des clubs de football amateurs, les défis de la jeunesse, du sport et de l'intégration l'intéressent également beaucoup.

ERSEL KAYNAK – 3^{ÈME} CANDIDAT EFFECTIF À LA RÉGION

45 ans - Malmedy

Licencié en Sciences politiques, il a toujours été attentif à la gestion publique. Après ses études, il s'est tourné naturellement vers le PS pour participer activement à la création d'une société plus juste et plus solidaire. En parallèle, il s'est toujours investi dans sa commune, pour lutter contre les inégalités sociales. De 2006 à 2012, il est Conseiller de l'Action sociale à Malmedy. Depuis 2012, il y siège comme Echevin. A la suite des élections communales d'octobre 2018, il a été désigné Echevin de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire, des Affaires sociales, du Logement et de la Santé de la Ville de Malmedy. Il est également attaché parlementaire du Député fédéral André Frédéric et Secrétaire fédéral de la Fédération verviétoise du PS.

JULIE BECKERS – 4^{ÈME} CANDIDATE EFFECTIVE À LA RÉGION

32 ans – Pepinster

Après avoir débuté un régentat afin d'enseigner le français et la morale, Julie se plonge dans la vie active. Elle a débuté sa carrière comme employée dans l'enseignement communal disonais, elle a pu mettre ses compétences au service d'une ASBL d'aide à domicile avant d'avoir l'opportunité de rejoindre le Cabinet du Ministre Christophe Lacroix. Après la chute du Gouvernement wallon, elle a débuté une nouvelle carrière au sein de la Direction des Infrastructures et de l'Environnement de la Province de Liège. Maman d'une pré-ado et d'un petit garçon, elle a dû vivre quotidiennement la difficulté que représente l'éducation de deux enfants en étant célibataire. Depuis l'élection communale de 2018, elle est cheffe de groupe au Conseil communal de Pepinster.

KONDA ANTOINE LUKOKI – 5^{ÈME} CANDIDAT EFFECTIF À LA RÉGION

26 ans – Verviers

Étudiant à l'école du Commerce et de l'informatique, Antoine suit un baccalauréat en droit. Il est le Président des Jeunes socialistes de Verviers ville. Il est également co-fondateur de « Consommez Verviers » : une entreprise de mise en avant du commerce local. Il est Conseiller communal depuis 2016 et Chef de groupe PS à la Ville de Verviers depuis 2018.

MELANIE BLESGEN – 6^{ÈME} CANDIDATE EFFECTIVE À LA RÉGION

36 ans – Limbourg

Titulaire d'une Licence en Information et Communication, elle a travaillé en tant que consultante pour une agence intérim puis comme agent d'insertion socio-professionnelle et assistante sociale en CPAS pour ensuite se consacrer à l'éducation permanente en assurant des cours de langues et de citoyenneté dans le cadre du parcours d'intégration des personnes d'origine étrangère. Elle est Secrétaire fédérale germanophone et secrétaire de groupe au Parlement de la Communauté Germanophone.

VÉRONIQUE BONNI – 1^{ÈRE} CANDIDATE SUPPLÉANTE À LA RÉGION

53 ans – Dison

Après des études en Histoire de l'Art à l'Université de Liège, elle change d'orientation pour devenir assistante sociale, un métier qu'elle a eu l'occasion d'exercer notamment en dirigeant le Service d'Aide aux Familles et Personnes Âgées de Verviers. Elle s'engage au PS en 1983 alors qu'elle n'a que 18 ans et commence à s'impliquer dans la politique communale de Dison. Elle se porte candidate aux élections communales en 1994 et devient Echevine. Elle est réélue en 2000, 2006 et 2012. Parallèlement, en 2004, elle devient Députée communautaire le temps d'un mandat. Le 26 juin 2013, à la suite du départ de Thierry Giet vers la Cour Constitutionnelle, elle devient Députée fédérale durant une année. Le 25 mai 2014, elle est élue Députée wallonne et communautaire et démissionne de son poste de 1^{ère} Echevine afin de respecter le décret anti-cumul. En octobre 2018 elle devient Bourgmestre de Dison.

DIDIER NYSSSEN – 2^{ÈME} CANDIDAT SUPPLÉANT À LA RÉGION

53 ans – Verviers

Mandataire communal depuis 2000, il siège au Collège communal de 2004 à 2012. Titulaire d'un diplôme d'agrégation de l'enseignement secondaire inférieur français-histoire, il exerce comme professeur de français et d'histoire en début de carrière. Il entame ses fonctions de direction dès 2001. Depuis 2008, il est inspecteur de l'enseignement à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Engagé en politique dès 1990, il a exercé diverses fonctions au sein des USC de Dison et de Verviers. En 2018, il est également devenu Conseiller provincial.

NATACHA MOSSOUX – 3^{ÈME} CANDIDATE SUPPLÉANTE À LA RÉGION

41 ans – Welkenraedt

C'est en 1999 qu'elle s'est engagée au sein du PS de Welkenraedt. Depuis 2012, elle est Conseillère communale et Cheffe de Groupe. Elle a également été pendant près de 18 ans Conseillère de l'Action sociale. Son expérience professionnelle en tant qu'Attachée de Cabinet lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie, d'une part des institutions publiques comme le Parlement européen ou la Province de Liège et d'autre part, des nombreuses matières qui y sont traitées comme l'Enseignement et la Formation. Actuellement, elle travaille à l'Institut provincial de Formation des Agents de Sécurité et d'Urgence qui est en charge de la formation des pompiers, des policiers et des ambulanciers.

BAPTISTE GRIGNARD – 4^{ÈME} CANDIDAT SUPPLÉANT À LA RÉGION

21 ans – Spa

Après un CESS obtenu en 2015 à l'Athénée Royal de Spa, il a d'abord tenté une année de médecine à l'ULg pour finalement se rediriger vers le Droit à l'HELMo où il est actuellement en dernière année de bachelier. Il a participé au dernier scrutin communal à Spa auquel il a obtenu le 2ème score de la liste. Son militantisme remonte à plus loin et tout a commencé lorsqu'il était étudiant en médecine et qu'il a voulu réagir aux dégâts de la politique dévastatrice dans les soins de santé de Maggie De Block. Son combat est de faire prendre conscience qu'une jeunesse de gauche et investie pour son avenir est présente au PS.

SYLVIA BELLY – 5^{ÈME} CANDIDATE SUPPLÉANTE À LA RÉGION

57 ans – Verviers

Après avoir été Directrice de l'école communale d'Ensival, où elle s'était investie à temps plein, voire plus, pour y développer de nombreux projets, Sylvia est devenue lors des élections communales d'octobre 2018 Échevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et de la Population à la ville de Verviers. Impliquée syndicalement à la FGTB pour défendre le bien-être des enseignants et du personnel, elle a également été candidate PS sur la liste provinciale 2018.

BERNARD MERCENIER – 6^{ÈME} CANDIDAT SUPPLÉANT À LA RÉGION

61 ans – Stavelot

Ancien permanent FGTB services publics et infirmier en Chef au CHR Verviers du service d'Imagerie Médicale et de Médecine Nucléaire, Bernard est sensible aux soins de santé et à l'action sociale. Il est titulaire d'un Brevet d'Infirmier Hospitalier et d'une spécialisation en Imagerie Médicale, d'un Diplôme des Sciences Administratives ainsi que d'un Master en Sciences du Travail (ULg). Il est Administrateur du Centre culturel de Stavelot-Trois-Ponts et du Centre Verviétois de Promotion de la Santé. Il est également membre fondateur de la Maison de la Laïcité de Stavelot.

NOS PRIORITES

■ POUVOIR D'ACHAT – FISCALITÉ

- Renforcer le pouvoir d'achat des consommateurs notamment en **ramenant à 6% la TVA** sur les biens et services de première nécessité comme l'électricité.
- **Etablir un impôt sur les grands patrimoines¹.**
- Instaurer rapidement une taxe sur les transactions financières.
- **Renforcer la lutte contre la fraude**, l'évasion et l'optimisation fiscales au niveau international, européen, belge.

■ SANTE

- **Rembourser entièrement les consultations de médecine générale**, de dentisterie générale, de psychologie et garantir à chaque patient des **médicaments accessibles** et au meilleur prix.
- Assurer la gratuité des soins de santé de première ligne.

■ PENSIONS / AINES

- Ramener la **pension légale à 65 ans** et revaloriser le montant de la pension minimum (en cas de carrière complète) à **1.500 euros nets par mois** afin de renforcer le pouvoir d'achat des pensionnés.
- Lutter contre l'isolement et la solitude des aînés en leur apportant des solutions pour continuer à vivre chez eux notamment avec le soutien de services d'aide à domicile.

■ CLIMAT / ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Changer notre modèle de développement et l'organisation de notre société, grâce à une transition juste et solidaire, sans pénaliser les ménages à faibles revenus.**
- Renforcer significativement l'économie circulaire et les mesures de prévention, le tri, le réemploi, le recyclage et agir contre l'obsolescence programmée et le gaspillage alimentaire afin d'atteindre le « zéro déchet » à long terme.
- Généraliser les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les marchés et achats publics.
- Arrêter les investissements publics dans les énergies fossiles.
- Augmenter substantiellement les montants consacrés aux prêts à taux zéro et aux tiers-investisseurs pour les économies d'énergie dans les logements.
- Développer des offres de mobilité multiples et interconnectées, notamment en coordonnant davantage les transports publics et la mobilité partagée (trajets, horaires, titre de transport unique, application d'informations en temps réel, parkings de dissuasion, etc.).

¹ Cet impôt reposera sur un barème progressif pour les patrimoines supérieurs ou égaux à 1,25 million d'euros. En dessous de ce montant, aucune cotisation sur le patrimoine ne sera exigée. Lorsque le seuil de 1,25 million est atteint, l'ensemble du patrimoine est soumis au prélèvement. De 0 à 1.250.000 d'euros : 0,4% / De 1.250.000 à 2.500.000 d'euros : 0,8% / De 2.500.000 à 5.000.000 d'euros : 1,2% / Au-dessus de 5.000.000 d'euros : 1,5%.

■ EMPLOI ET FORMATION

- Arriver à la parité salariale entre les hommes et les femmes.
- Augmenter le salaire minimum à **14 euros brut par heure** à indexer.
- **Individualisation progressive des droits sociaux** : déterminer le montant des allocations sociales, dont les allocations de chômage, en fonction des droits propres de l'allocataire.
- Améliorer le statut des travailleurs indépendants : protection contre la perte de travail, indemnité aux travailleurs indépendants dès le premier jour de maladie, dé plafonnement des cotisations sociales.

■ LOGEMENT

- Mettre en place un « **Plan Marshall Logement public** » : vaste plan d'investissement de deux milliards d'euros sur la législature en faveur de la création et de la rénovation de logements.
- Mettre en place un **mécanisme obligatoire d'encadrement des loyers** et créer un fonds universel des garanties locatives.
- Renforcer la rénovation et la dynamisation des quartiers et villages, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux, dans un objectif de cohésion sociale.

■ ENSEIGNEMENT – EDUCATION - SPORT

- Offrir **une école réellement gratuite à tous les élèves** (matériel scolaire, repas, sorties culturelles et sportives, accueil extrascolaire, etc.) afin de garantir l'accessibilité de l'école et de réduire les dépenses à charge des parents.
- **Lutter contre l'échec scolaire** et le redoublement en mettant sur pied un accompagnement personnalisé des élèves et en réduisant la taille des classes.
- **Renforcer l'accessibilité des études supérieures** : augmentation des montants des bourses d'études pour les étudiants en difficultés financières, diminution du minerval pour tous les étudiants.
- Faciliter l'accès au logement étudiant et viser la gratuité des transports en commun.
- Développer l'offre en milieu d'accueil subventionné afin de permettre à chaque enfant d'avoir une place à un tarif accessible.
- Susciter la participation de chaque citoyenne et de chaque citoyen à travers l'éducation permanente et l'accès à une culture pour tous.
- Mettre en place un chèque sport afin de réduire les coûts d'affiliation ou d'accès à la pratique sportive pour les familles qui connaissent des difficultés sociales ou économiques.

■ AGRICULTURE / ALIMENTATION

- **Protéger les agriculteurs contre les pratiques commerciales déloyales** en imposant aux produits d'importations des normes sanitaires équivalentes à celles pratiquées en Europe.
- Assurer la relève agricole en offrant un soutien renforcé aux jeunes agriculteurs.
- Mieux protéger les consommateurs concernant la qualité et la composition des produits alimentaires.
- Développer les circuits agroalimentaires courts.

■ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Garantir aux personnes en situation de **handicap les conditions nécessaires pour qu'elles puissent vivre dignement**. Il est indispensable d'améliorer :
 - L'accès à l'emploi.
 - La prise en charge des besoins liés au manque d'autonomie pour lutter contre la pauvreté.
 - Le développement des structures d'accueil, d'hébergement et de soins, adaptées aux besoins et en nombre suffisant.

■ JUSTICE / SECURITE

- Rendre les frais de justice proportionnels aux revenus et affecter les recettes au financement de l'aide juridique.
- **Engager rapidement 3.000 policiers** (locaux et fédéraux) supplémentaires pour répondre à la pénurie et aux besoins. Améliorer la formation, l'équipement et les infrastructures de nos services d'incendies.
- Augmenter la présence des policiers dans les quartiers afin d'assurer un lien permanent avec les citoyens.
- Assurer une meilleure assistance et attention accordée aux victimes.

■ POUVOIRS LOCAUX / SECTEUR PUBLIC

- **Poursuivre la modernisation des services publics** (infrastructures, matériel informatique ...) avec une attention particulière pour la justice.
- Supprimer la réforme des provinces, destructrice du service public, voulue par le gouvernement wallon MR-CDH et mettre en œuvre une réforme cohérente, concertée et réfléchiée tout en développant la supracommunalité.
- Empêcher toutes nouvelles privatisations des services publics (BPost, TEC, SNCB, ...) et les doter de moyens suffisants pour faire face à la concurrence.

■ DEMOCRATIE ET ENGAGEMENT CITOYEN / LIBERTES INDIVIDUELLES ET ETHIQUE

- Instaurer le **référendum d'initiative citoyenne** (RIC) tant au niveau fédéral qu'au niveau régional²
- Encourager les communes et les provinces à mettre en place des budgets participatifs.
- **Dépénaliser réellement l'IVG.**
- Autoriser et réglementer la production et la consommation de cannabis³.

² Les questions ne pourront porter sur les droits et libertés garantis par la Constitution et les traités internationaux, les obligations internationales de la Belgique, les finances, le budget et la fiscalité, les matières devant faire l'objet d'une majorité qualifiée au Parlement et des questions de personnes. Un nombre minimal de signatures sera requis pour convoquer un référendum, en veillant à leur représentativité géographique. Le résultat ne sera valable que si une participation minimale au référendum est constatée. Un référendum fédéral devra en outre recueillir une participation minimale et un vote favorable dans chacune des trois régions

³ Tout citoyen majeur peut, dans certaines limites de quantité, produire du cannabis pour une utilisation personnelle. L'idée est de permettre à l'autorité publique d'agréer, sous certaines conditions, des cannabis social clubs, constitués sous la forme d'ASBL. Le PS propose d'autoriser l'usage du cannabis à des fins médicales, au cas par cas et nécessairement sous contrôle médical. Comme l'alcool ou le tabac, la consommation de cannabis est nocive pour la santé, notamment la santé mentale, et ne peut en aucun cas être banalisée. L'interdit légal doit donc être maintenu pour les mineurs. Il est indispensable que la réglementation suive des règles claires et bien définies. Il est donc proposé de s'inspirer de la législation éprouvée liée à la consommation du tabac et de l'alcool. La réglementation imposera le respect de normes de qualité, en particulier le taux de THC, de plus en plus élevé sur le marché illégal. Organiser la traçabilité de toute la chaîne, du producteur au consommateur. Il faudra renforcer les stratégies de prévention, d'accompagnement psychosocial et de réduction des risques. La réglementation doit s'accompagner de stratégies de prévention renforcées, financées par les revenus de la vente contrôlée de cannabis. Interdire toute publicité, comme pour le tabac

■ EUROPE

- Mettre en place au niveau européen un grand plan d'investissement à long terme : « **1.000 milliards d'euros pour le climat et l'emploi** ».
- Introduire une « règle d'or » pour les investissements sociaux.
- Réformer le Pacte de stabilité et de croissance, et remplacer le TSCG⁴ par un traité encourageant la convergence économique et sociale des pays européens.
- Promouvoir la convergence fiscale entre les États membres afin d'éviter la concurrence et le dumping fiscal entre États ; et afin d'adopter des projets européens portant un socle de bases communes pour la taxation des multinationales, la taxation des géants du numérique, et la taxation des transactions financières.
- Revoir fondamentalement l'approche européenne des accords commerciaux.

■ BIEN-ETRE ANIMAL

- **Le bien-être animal doit être une préoccupation à intégrer dans tous les niveaux de pouvoirs**

⁴ Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance

Des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter :

Fédération Verviétoise du Parti Socialiste

Crapaurue 7 – 4800 Verviers

087/33.95.95

fedeps.verviers@skynet.be